

Document d'observations
Les enjeux de la filière uranifère au Québec.
Une question de vision globale et territoriale.

Déposé au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dans le cadre de l'enquête et des audiences publiques
sur les enjeux de la filière uranifère au Québec

Présenté par



30 octobre 2014

À propos de Solidarité rurale du Québec

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 200 membres corporatifs et individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural.

La contribution de Solidarité rurale du Québec s'appuie sur les valeurs qui animent sa coalition depuis sa fondation et sur une approche de développement globale, durable, ouverte sur le monde et qui privilégie le regard territorial pour mieux saisir les réalités complexes et hétérogènes des communautés et des territoires du Québec.

Dans le cas de la présente consultation du BAPE

Solidarité rurale du Québec est intervenue dans de nombreux débats qui se sont tenus depuis sa fondation et ayant trait à l'occupation, à l'aménagement du territoire et au développement des ressources naturelles et s'est toujours prononcée en faveur d'un modèle de développement durable, différencié et caractérisé par l'intégration des différentes fonctions inhérentes au territoire.

Dans la présente consultation, SRQ vient essentiellement réitérer des observations basées sur ses positions antérieures ayant trait au développement d'une nouvelle industrie, filière ou façon d'exploiter un type de ressource naturelle donné. La Coalition n'a pas procédé à une analyse approfondie des enjeux de la filière uranifère au Québec. C'est pourquoi SRQ se limitera à formuler de grandes observations qui lui paraissent fondamentales dans le cadre de cet exercice.

Une question territoriale

Il n'existe pas une ruralité, mais plusieurs ruralités, composées d'une gamme de différentes réalités territoriales et d'assortiments de fonctions. Les combinaisons sont aussi nombreuses que le nombre impressionnant de villages et petites municipalités rurales au Québec. Plus de mille communautés, plus de mille façons de vivre.

Aussi, Solidarité rurale du Québec a toujours milité et soutenu que le développement social et économique des communautés et régions rurales doit reposer sur une vision et une compréhension qui prennent en compte toutes les réalités qu'elles vivent. Il faut se rappeler que ce qui est acceptable pour un rang, une municipalité ou une région ne peut pas forcément l'être pour un ou une autre. Par exemple, le développement économique et la stratégie d'attractivité et de rétention de la population de certaines municipalités rurales reposent sur

des visions du développement durable (villégiature, écotourisme, patrimoine, paysage), tandis que d'autres villages vont miser sur le développement industriel. Le mur à mur ne saurait donc prévaloir. Les réalités territoriales diverses ne peuvent être évacuées dans ce débat, ce qui rend d'autant plus difficile l'acceptabilité sociale d'une filière comme l'uranium.

Les conditions du développement des ressources naturelles

À l'automne 2012, Solidarité rurale du Québec a organisé un forum sur le thème des richesses naturelles. Plus d'une centaine de participants de divers horizons – acteurs du développement rural, local et régional, chercheurs, élus municipaux, citoyens ruraux et urbains – se sont donc exprimés sur les enjeux du développement des ressources au Québec. Pour répondre à la question : « *À quelles conditions accepterons-nous l'exploitation de nos ressources?* », les participants nous ont dit avoir besoin de comprendre ce qui se passe autour d'eux, d'être informés des projets de développement, de connaître les intentions des décideurs (gouvernement, industrie) et de disposer d'information fiable sur :

- les besoins dictant le développement (pourquoi développer cette énergie en particulier, maintenant, et ici?)
- les technologies utilisées
- les impacts environnementaux
- les impacts sociaux
- les coûts
- les retombées
- les responsabilités de chacun (qui décide, qui paie, qui bénéficie des retombées)
- leurs droits

Les participants aux forums ont été nombreux également à nous dire que le développement des ressources naturelles ne peut se faire sans vision globale, puis territoriale, et que la population et ses décideurs locaux doivent être partie prenante du processus de décision. Plusieurs ont aussi exprimé leur désir de garder le contrôle des ressources au Québec, particulièrement les ressources énergétiques.

À qui ça servira?

Pour Solidarité rurale du Québec, toute action gouvernementale, quelle que soit sa nature, doit avoir pour principal objectif la prospérité de la nation, en général, et de ses citoyens, en particulier. Posons-nous alors ces questions simples : *Pourquoi a-t-on besoin d'uranium au Québec en ce moment? À qui servira-t-il? À quoi servira-t-il?* Lorsque l'on pense que la totalité de l'uranium extrait des sols québécois serait exportée, il est difficile de croire que ce sont les Québécois qui en bénéficieront. Ce modèle de développement des ressources nous rappelle un

chapitre de notre histoire qui met en scène un premier ministre unioniste qui vendait notre fer à prix d'aubaine.

En ce moment, dans ce Québec moderne, veut-on vraiment d'un développement qui nous ramène à ça?

*Vingt bateaux de cent mille tonnes
Qui arrivent qui sont partis
Débarqué vingt mille hommes
Sur dix quais qu'on a bâtis
Des machines et des outils
Qui viennent de tous les pays
Cinq rivières détournées
Les barrages sont commencés
Les chemins d'fer de trois cent milles*

*De Knob Lake jusqu'aux Sept-Îles
Corroyeurs et hauts fourneaux
Dynamites et dynamos
Faut creuser, couper, casser
Faut miner, tracer, passer*

[...]

(Gilles Vigneault, Fer et Titane)

Recommandation

À la lumière de ce court exposé, Solidarité rurale du Québec souhaite que les décisions qui seront prises en ce qui concerne le développement de la filière de l'uranium se fassent dans le respect des communautés, de leurs habitants et de leurs milieux de vie. Elle rappelle que jamais l'activité économique, quelle que soit sa nature, ne devrait se faire au détriment de l'intégrité du patrimoine, de l'environnement, du bien commun ainsi que de la santé et de la sécurité des Québécois et Québécoises.